

**SÉANCE
ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le 15 novembre 2022 – 19 H 30

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. **PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 octobre 2022
4. Dépôt de la correspondance du mois d'octobre 2022
5. Dépôt du rapport mensuel d'activités du directeur général
6. Dépôt des rapports mensuels des différents services municipaux
7. Suivi des dossiers du maire
8. **ADMINISTRATION**
 - 8.1 Approbation de la liste des déboursés effectués en octobre 2022 (chèques, prélèvements et salaires)
 - 8.2 Approbation de la liste des comptes à payer pour le mois d'octobre 2022 et autorisation de paiement
 - 8.3 Renouvellement de l'entente forfaitaire relativement à l'accès aux ressources juridiques du cabinet Bélanger-Sauvé
 - 8.4 Approbation programmation version n° 2 TECQ 2019-2023
 - 8.5 Autorisation de signature – subvention – pôle plein-air Saint-Damien – modification de la résolution 326-08-2021
 - 8.6 Remaniement au sein des comités de travail
 - 8.7 Contrat de location de l'Église et autorisation de signature
 - 8.8 Dépôts des états comparatifs
 - 8.9 Aide financière à Centraide Lanaudière
9. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 9.1 Entente intermunicipale établissant la fourniture automatique de services pour la protection contre l'incendie
 - 9.2 Autorisation de paiement – formation Pompier 1
10. **TRAVAUX PUBLICS**
11. **HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**
12. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

- 12.1 Demande de dérogation mineure 2022-390 – 3540, chemin des Brises
- 12.2 Demandes d'analyse de PIIA 2022-325 et 2022-326 – 6190, montée Cardin
- 12.3 Demande d'analyse de PIIA 2022-391 – 3540, chemin des Brises
- 12.4 Demande d'usage conditionnel 2022-347 – 6683, rue des Huards
- 12.5 Demandes d'usage conditionnel 2022-387, 2022-388 et 2022-389 – 2935, chemin du Galet

13. LOISIRS ET CULTURE

14. RÈGLEMENTS

- 14.1 Adoption finale – règlement 757-4- modification du règlement sur les permis et certificats n° 757 – obligation d'entretien par une autorité publique
- 14.2 Avis de motion – premier projet de règlement 753-19 - modification du règlement de zonage n° 753 concernant les élevages domestiques restreints
- 14.3 Dépôt et adoption – premier projet de règlement 753-19 - modification du règlement de zonage n° 753 concernant les élevages domestiques restreints
- 14.4 Adoption finale – règlement 753-20 - modification du règlement 753 sur les dispositions particulières relatives aux campings situés à l'intérieur des zones RF-1, RF-2 et RF-3

15. Dossiers par district

16. Période de questions

17. Clôture de la séance

*Notez que, suite à l'assemblée, le conseil municipal sera disponible pour discussion avec les citoyens le désirant, pour une période de 30 minutes.

Ordre du jour sujet à modifications.

Hugo Allaire
Directeur général et greffier-trésorier